



**Pledge submitted by the Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc to
the Human Rights 75 Secretariat
December 2023**

Original language of submission: French

Type of pledge: Single (by one state/actor)

Pledging entity: Conseil national des droits de l'Homme du Royaume du Maroc

Location: Morocco

PLEDGE NUMBER 1: Le CNDH s'engage à continuer d'encourager l'Etat à ratifier l'ensembles des principaux instruments des droits de l'Homme et veiller à leur harmonisation au niveau national. Le CNDH s'engage également à continuer de s'impliquer pour le développement des nouveaux instruments des droits de l'Homme et des normes universelles, en vue de contribuer au renforcement de la protection des droits de l'Homme tout en s'adaptant aux évolutions des enjeux liées aux droits de l'Homme.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 10, 2028

PLEDGE NUMBER 2: Le CNDH plaide depuis des années pour la mise en place d'un plan d'action sur les entreprises et les droits de l'Homme conformément aux principes directeurs des Nations unies. En vue d'accompagner et d'encourager le gouvernement à mettre en place ce plan d'action attendu, le CNDH organisera des consultations régionales et nationales avec toutes les parties prenantes et ce dans les 5 prochaines années. Ces consultations auront pour objectif d'élaborer un premier draft d'un plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'Homme.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 10, 2028

PLEDGE NUMBER 3: Lors d'une Conférence sur les pratiques des MNP en Afrique, organisée par le CNDH. Les participants ont adopté un document final s'engageant à mettre en place un réseau africain des MNP, présidé par le CNDH du Maroc. Ainsi, le CNDH s'engage à opérationnaliser ce réseau africain, notamment via la mobilisation des ressources financières et humaines et le bon fonctionnement du secrétariat qui sera basé au Maroc. Ce réseau facilitera l'échange de bonnes pratiques et la résolution des défis des MNP en Afrique, tout en encourageant d'autres Etats africains à ratifier l'OPCAT et mettre en place des MNP.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 10, 2028

PLEDGE NUMBER 4: Le CNDH a pour mission de protéger les droits de l'Homme, en mettant en place les lois et les mécanismes de recours nécessaires. Dans ce sens, le CNDH s'engage à

renforcer les compétences de ses membres et son personnel ainsi qu'à développer les outils nécessaires pour traiter les problématiques émergentes telles que l'intelligence artificielle. Le CNDH s'engage également d'élaborer dans les années à venir des rapports thématiques sur les questions émergentes, notamment l'intelligence artificielle et les droits de l'Homme, les entreprises et les droits de l'Homme, les changements climatiques.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 10, 2028

PLEDGE NUMBER 5: En tant qu'INDH et MNP, le CNDH s'engage à effectuer dans les 10 prochaines années des visites de prévention et de protection dans 100 % des lieux de détention dans l'ensemble du territoire marocain. Ces visites concerneront toutes les catégories confondues des centres de détention et permettront de garantir le respect des droits des détenus et de prévenir la torture et les mauvais traitements. Ainsi, à la fin de chaque visite, le CNDH s'engage à élaborer des rapports de visites et des recommandations aux autorités concernées et à faire le suivi de la mise en œuvre de ses recommandations.

Expected deadline within which pledge will be realised: Dec 10, 2033